

Taux de chômage par zone d'emploi

Données

Ces données sont corrigées des variations saisonnières et arrondies au dixième

Source

Insee

Définitions

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Le taux de chômage au sens du BIT est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Au niveau France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT est estimé par l'Insee à partir de **l'enquête Emploi**. Cette enquête est en effet la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT sur le chômage, l'emploi, le sous-emploi et l'activité.

Aux échelons régionaux, départementaux et zones d'emploi, les **taux de chômage localisés** publiés par l'Insee synthétisent les informations issues de l'enquête Emploi et celles fournies par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A (pour la répartition géographique). Du fait de ce mode d'élaboration, les taux de chômage localisés ne sont pas considérés comme étant « au sens du BIT ».

Avertissement : à tout niveau géographique, l'estimation des taux de chômage localisés trimestriels fait l'objet d'une révision régulière, au moins une fois par an, pour tenir compte des résultats de la dernière enquête sur l'emploi de l'Insee et des sources administratives les plus récentes. Les séries sont alors rétrapolées sur plusieurs trimestres. La révision des séries par zone d'emploi intervient quelques semaines après celle des séries par région et département.

ATTENTION : Différence entre les chômeurs au sens du BIT et les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

La notion de chômeurs au sens du BIT est une notion différente de celle de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement, certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. L'exercice d'une activité réduite est autorisé.

Alors que le taux de chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi peut être affecté par différents facteurs : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi, etc.

En 2020, le périmètre des zones d'emploi a été révisé. Vous trouverez toutes les informations à ce sujet en cliquant sur ce [lien](#).

